



# **Syndicat Pénitentiaire des Surveillants et Surveillants Brigadiers Non Gradés**

## **MAISON CENTRALE D'ENSISHEIM**

Strasbourg, le 23 AOÛT 2019



### **RETOUR SUR COMMISSION DE DISCIPLINE**

#### **« La parodie disciplinaire »**

Jeudi dernier s'est tenue la CDD d'un détenu bien connu de nos services .

Petit rappel des faits : lors du service de nuit, un surveillant a du être envoyé à DEUX reprises à la cellule du détenu concerné pour lui demander de baisser le volume de sa musique.

La seconde fois, le surveillant avait pour consigne du gradé de nuit de couper l'électricité en baissant le disjoncteur si le détenu refusait d'obtempérer. Le détenu n'en voulant faire qu'à sa tête a refusé bien évidemment de baisser le son.

Notre pensionnaire se sentant donc « injustement » lésé, a bien entendu copieusement insulté notre collègue, allant même jusqu'à le menacer de **VIOL** : ce qui constitue une faute du 1<sup>er</sup> degré pouvant être sanctionnée d'une période de Quartier Disciplinaire égale à 20 jours.

Quelle ne fut donc pas notre surprise d'apprendre que ce détenu n'avait écopé que de **6 jours de confinement.**

**MONSIEUR le Directeur, si le fruit de votre labour se résume à prendre des décisions d'une telle absurdité, il serait bon de vous remettre en question.**

**Nous autres surveillants, nous autres délaissés du service public, nous autres paillassons de l'administration pénitentiaire : NOUS MÉRITONS AMPLEMENT MIEUX que ce dédain hiérarchique.**

**MONSIEUR la Directeur, le SPS exige qu'à l'avenir vous vous mettiez un peu plus à la place de vos « ouailles » et que vous preniez des décisions plus sérieuses en adéquation avec votre fonction,**

**Nous ne vous oublions pas !**

**LE BUREAU LOCAL**